

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 60 (1924)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *La sélection des écoliers et la démocratie.* — J. LAURENT : *La discipline à l'école primair* : II. *Les mesures répressives.* — *Association suisse d'éducation morale.* — *La sténographie à l'école primaire.* — PARTIE PRATIQUE : PAUL HENCHOZ : *Un essai d'application de l'horaire hebdomadaire (suite).* — PARTIE NARRATIVE : NIEMIROWICZ-DANCZENKO : *Les Voisins (trad. par EUG. FREY).* — LES LIVRES.

## LA SÉLECTION DES ÉCOLIERS ET LA DÉMOCRATIE

### I

Le principe de la sélection des élèves, qui permet de réunir en une même classe des enfants de force à peu près égale, tend à conquérir peu à peu toutes les écoles des localités importantes. Dans une classe non sélectionnée, disent MM. Decroly et Boon, deux groupes d'enfants sont sacrifiés : « 1<sup>o</sup> les mieux doués qui pourraient marcher de l'avant ; 2<sup>o</sup> les insuffisants qui ne profitent pas d'un enseignement qui ne convient qu'à une moyenne d'enfants dont la mentalité est supérieure à la leur <sup>1</sup>. »

Les élèves les mieux doués, en effet, arrivent facilement à de bons résultats ; leur énergie s'assoupit peu à peu ; ils ne font qu'un minimum d'efforts et ne réalisent ainsi qu'une faible partie des progrès dont ils seraient capables ; ils prennent la funeste habitude d'être satisfaits d'eux-mêmes à peu de frais.

A l'autre bout de la classe, les moins bien doués, quelques efforts qu'ils fassent, ne parviennent pas à suivre leurs camarades. Ils risquent de se décourager en voyant les plus forts réussir sans peine, et le maître est enclin à prendre en grippe ces élèves qui retardent la marche de la classe.

Ainsi les plus forts et les plus faibles sont préterités. Les premiers n'en ont généralement pas conscience. Seuls quelques élèves particulièrement clairvoyants se rendent compte qu'ils pourraient progresser beaucoup plus vite. Mais comme ils cueillent des lauriers faciles, que le maître est content d'eux, qu'ils ont le sentiment de leur supériorité, ils ne sont pas malheureux.

Il en va tout autrement des enfants mal doués. Le maître, res-

<sup>1</sup> Decroly et Boon, *Vers l'école rénovée*, p. 16.

ponsable de l'ensemble de la classe, ne peut pas leur consacrer tout le temps qu'il faudrait. Heureux encore si, dépité de ne rien obtenir d'eux et pressé de travailler avec les autres, il ne les abandonne pas plus ou moins complètement.

Supposez maintenant que dans une localité assez grande pour posséder plusieurs classes parallèles, on réunisse les plus forts dans une classe A, les plus faibles dans une classe B ; ou mieux encore, si le nombre des élèves est assez élevé, les plus avancés dans une ou plusieurs classes A, les moyens (en général les plus nombreux) dans un certain nombre de classes B et les retardés dans une classe C. Les moyens progresseront à peu près à la même allure que dans les classes non sélectionnées. Les mieux doués iront beaucoup plus vite ; on pourra enrichir leur programme comme c'est le cas en Suisse allemande dans les *Sekundarschulen* et au canton de Vaud dans les *classes primaires supérieures*. Il ne leur sera plus possible de se complaire dans leurs succès faciles ; ils seront forcés de travailler ; leur énergie s'éveillera ; le gain sera double : instruction plus poussée et plus complète, caractère mieux trempé.

Quant aux plus faibles, ils auront enfin un maître ou une maîtresse qui pourra leur consacrer tout son temps et toutes ses forces, tâche difficile assurément, ingrate peut-être — je suis loin d'en être convaincu — mais combien utile et nécessaire. Le maître se placera à leur niveau ; l'enseignement sera enfin à leur portée. On obtiendra ainsi des résultats limités, cela va sans dire, mais positifs.

La sélection des écoliers, disent Decroly et Boon, « constitue une réforme primordiale et fondamentale de la plus haute importance, réalisable immédiatement dans les grandes villes <sup>1</sup>. »

Le régime de la sélection des élèves permet à chaque enfant d'être placé dans les meilleures conditions de progrès possibles. Il assure aux faibles le maximum de sollicitude. Il contribue d'autre part, par l'institution des classes dites *avancées* ou des écoles primaires supérieures, à former cette élite *professionnelle* qui nous fait souvent si cruellement défaut. Il permet aux classes peu aisées de la population de parfaire l'instruction de leurs enfants bien doués.

Ce régime est donc nettement démocratique. Cela crève les yeux, n'est-ce pas ? C'est pourtant de la démocratie que se réclament les adversaires de la sélection ! Nous consacrerons un second article à démasquer leurs sophismes.

ALBERT CHESSEX.

<sup>1</sup> *Vers l'école renouvelée*, p. 21.

## LA DISCIPLINE A L'ÉCOLE PRIMAIRE <sup>1</sup>

### II. Les mesures répressives.

Plus le système préventif sera perfectionné,  
moins la répression deviendra nécessaire.

Eduquer sans punir ! Bel idéal... Convierait à des âmes d'élite, riches en bonnes habitudes, exemptes d'hérédités contrariantes... Inapplicable à l'école populaire... avons-nous noté un jour.

Les observations faites dès lors n'ont pas modifié notre opinion ; souvent elles nous ont ramené au vieux précepte biblique : N'épargne pas la punition au jeune enfant ! Mais — nous avons hâte de le dire — elles nous ont conduit à une autre conception des châtiments.

Dans ce domaine, comme dans tout autre, la connaissance exacte du *but à atteindre* oriente, fixe la direction et souvent le choix de la route. Demandons-nous donc si nous sommes bien au clair sur les fins supérieures de la répression ! Quelqu'un a-t-il trouvé une formule de nature à satisfaire tous les éducateurs ? Posée en ces termes, la question appelle une réponse négative. Mais — c'est l'important — l'accord paraît établi sur *quelques directives essentielles* et, croyons-nous, actuellement inattaquables. Pour ne pas les priver d'une base concrète, nous rattacherons chacune d'elles à un fait ou à un court commentaire qui la justifie ou l'explique.

*Le châtiment ne doit jamais être une vengeance, le produit toxique d'une irritation passagère, d'une blessure d'amour-propre.*

M. X... avait laissé sa fille cueillir des fleurs et des rameaux dans un parc public. L'acte ne lui paraissait pas répréhensible. Mais, la dernière fois, le gardien a vu. Une réprimande fut jugée nécessaire. Quelques jours plus tard, arriva la citation : « Etes cité à mon audience du ..... pour être entendu et condamné s'il y a lieu ..... ». Du coup, la perspective d'une comparution colore du rouge de la honte le visage du père, la faute paraît énorme. Et la punition que dut subir la fillette fut irrationnelle, tant il est vrai que « les enfants sont moins souvent grondés pour leur bien que pour le soulagement de leurs parents. »

*Le châtiment doit être* — toutes les fois qu'il n'y aura pas impossibilité absolue — *réparateur du tort commis* ; le menteur se rétractera, le calomniateur rétablira la vérité, le voleur rendra l'objet de son larcin, etc.

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 17 novembre 1923.

Un garçon de 12 ans qui avait dérobé 15 francs entendit sa mère prononcer le jugement suivant :

« J'estime que tu dois rembourser toi-même, sans l'aide de personne, la somme volée, ni ton papa ni moi nous ne te donnerons d'argent dans ce but. Chaque samedi soir, tu porteras comme petit acompte le prix de ton travail chez M. X., jusqu'à ce que tu aies complètement réparé ta faute. »

Qui niera l'efficacité, la portée hautement éducative d'une telle méthode ? Nous l'avons expérimentée nous-mêmes trois fois dernièrement à notre complète satisfaction <sup>1</sup>.

*La sanction doit éduquer, amener l'enfant à ne pas récidiver.* Cela découle déjà de ce qui précède, car réparer est toujours désagréable, parfois douloureux. Mais il faut plus et mieux ! L'enfant doit être éclairé sur l'importance et les conséquences de sa faute. Un entretien soit avec le coupable pris à part, soit avec la classe entière — suivant le cas — nous paraît nécessaire. Ayant déjà abordé ce point sous le titre : « Entretiens familiaux », nous n'insistons pas.

*La punition doit être en rapport étroit de nature et d'intensité avec le délit.*

L'enfant malsoigneux, négligent sera astreint à un travail exigeant de l'ordre et de la minutie, etc.

Il faut convenir que les punitions naturelles telles que les voulait Spencer ne sont pas toujours à notre portée. Dans bien des cas, il ne sera pas aisé de les découvrir et de les infliger. Pourtant, ce sont les meilleures, parce qu'elles constituent la suite logique d'une faute, les conséquences d'un acte devant lesquelles il est difficile de ne pas s'incliner.

Les auteurs de notre Code pénal ont sagement dosé les peines. Il est bon de les imiter, de peser et mesurer la gravité du mal avant de prescrire le remède. La justice n'est pas seule à l'exiger. Toute disproportion entre la faute et le châtement peut fausser le jeu des facultés d'appréciation et, par conséquent, le jugement de l'enfant. Le risque est redoutable !

*L'éducateur doit largement tenir compte des circonstances atténuantes.*

<sup>1</sup> Il y a quelques semaines, un de nos élèves ayant dérobé à une devanture de magasin un objet dont il s'était défait ensuite, fut condamné par nous à en payer la valeur. Dans ce but il retira quatre-vingt-quinze centimes de sa tirelire. En remettant cette somme au négociant lésé, il éclata en sanglots alors que ni les réprimandes de son maître, ni l'aveu devant la classe entière, n'avaient paru l'émouvoir.

Devant les tribunaux criminels trois questions sont toujours soumises à la perspicacité de Messieurs les jurés :

- I. L'accusé... est-il coupable de... ?
- II. Y a-t-il des circonstances atténuantes ?
- III. Y a-t-il des circonstances aggravantes ?

C'est que les enquêtes judiciaires, la simple observation des faits et la psychologie se sont associés pour apprendre aux hommes qu'*il est rarement possible d'apprécier équitablement la gravité d'un acte en l'isolant*. La première éducation, certaines tendances innées ou acquises peut-être inconsciemment, des provocations malencontreuses peuvent avoir « poussé » l'accusé ; tandis que l'ignorance, un déséquilibre mental momentané, telles ou telles circonstances (indépendantes de la volonté du coupable), la conduite de certain partenaire, etc., sont parfois sinon la cause même du délit, du moins les termes de son processus, des facteurs presque déterminants. Aussi les jurys mettent-ils fréquemment les adultes au bénéfice des circonstances atténuantes. Les enfants, plus ignorants, moins réfléchis et moins conscients doivent en profiter plus souvent encore.

La plus élémentaire équité veut que notre conclusion vise aussi les circonstances aggravantes, car il y en a (les récidives, par exemple). Mais elles sont moins nombreuses que les autres et, en général, sautent aux yeux d'un maître qui est presque toujours juge et lésé.

*L'intention doit être recherchée.*

Quand nous prenions les fleurs des champs  
 En foulant l'herbe tendre,  
 Mère disait : « Ils sont méchants ! »  
 C'était pour les lui tendre !

dit la jolie chanson de J. Bovet. Elle souligne une vérité que le pédagogue ne peut méconnaître : la jeunesse, dans son ignorance, poursuit souvent des fins louables par des moyens qui ne le sont pas. Il suffit alors de l'éclairer.

*Quand aucune intention mauvaise n'a été constatée, on accordera le sursis.*

C'est un nouveau venu dans le monde judiciaire. Il fut accueilli avec un sourire... de raillerie ou de cordiale bienvenue, suivant les individus... Les tribunaux l'ont déjà pris en vive considération. En classe, sa valeur a été reconnue. Il éduque en prévenant la récidive et en stimulant la vigilance ou l'effort. Hier encore, nous avons personnellement apprécié ses services. Son emploi peut et

doit se généraliser davantage, dans les limites que nous lui avons d'emblée assignées.

Se conformer à ces quelques règles qui déterminent la méthode, c'est atténuer les risques et augmenter l'efficacité des moyens rationnels de répression.

\* \* \*

*Une précaution souvent utile, parfois indispensable.*

(Extrait de notre cahier de notes.)

« Dans le train, M. X... <sup>1</sup> a mis une insistance particulière à me parler de l'instituteur de son village, « homme qu'il respecte beaucoup comme homme, mais qu'il n'apprécie pas comme régent ». J'ai répliqué plusieurs fois pour mettre en garde contre un jugement superficiel et pour « aiguiller » la discussion sur un autre terrain. Mon interlocuteur ne m'y suivit qu'après avoir ajouté : « Pour la discipline, il ne vaut rien. J'en sais bien quelque chose moi, puisque j'ai été son élève et que deux de mes enfants font actuellement partie de sa classe. Il « donne » une quantité de punitions qu'il oublie aussitôt ; si, par hasard il s'en souvient à la fin de la journée, il ne les « demande » pas le lendemain. C'est sans effet ! »

Ma résolution est prise, car *la mémoire humaine la plus fidèle est loin d'être parfaite* et la discipline peut en souffrir.

Dès lors, comme Merlin,

...Je tiens *un registre fidèle*,

Où, chaque heure du jour j'écris quelque nouvelle :

Copie, conjugaison, vers, prose à apprendre, etc. Le lendemain, sans oubli, je consulte ma liste.

*Les pénalités actuelles.*

Les lois en vigueur sur l'instruction publique énumèrent les pénalités que l'instituteur et les autorités scolaires sont autorisés à infliger. Le choix est bien fait ; la gradation nous semble rationnelle. Nous ne les commenterons pas, afin de pouvoir consacrer quelques paragraphes aux châtiments corporels qui ne figurent pas dans la liste. Malgré l'ostracisme officiel, ils jouissent encore d'une certaine vogue et sont même — disent plusieurs enquêteurs — beaucoup trop généralement appliqués. Autrefois, on prônait leur efficacité. Pour bien des gens, leur emploi servait de critère dans l'estimation de la valeur d'un maître. On voulait pour « magister » un homme à poigne qui fasse trembler. Le temps vient — il est déjà venu pour l'élite de nos contemporains — où l'éducateur qui

<sup>1</sup> Un paysan dont nous avons fait la connaissance quelques mois auparavant.

aura recours à la punition incriminée sera considéré comme un mauvais pédagogue. Des protestations se sont élevées et on a parlé d'une campagne en faveur de l'interdiction absolue de tout châtiement violent. Le corps enseignant aura suffisamment de dignité pour étudier à nouveau le problème et assez de complaisance pour nous permettre de consacrer un chapitre à cette étude.

(A suivre.)

J. LAURENT.

#### ASSOCIATION SUISSE D'ÉDUCATION MORALE

Le III<sup>e</sup> Congrès d'Education morale, tenu à Genève en été 1922, a décidé la création d'une Association internationale d'Education morale (A. I. E. M.), dont le but est d'établir un lien entre les éducateurs du monde entier et de contribuer à créer un sentiment de solidarité humaine. Les membres de cette Association sont toutes les personnes qui ont fait partie des Congrès d'Education morale de 1908, 1912 et 1922 auxquelles s'ajouteront toutes celles qui, s'intéressant aux questions d'éducation, exprimeront le désir de se joindre à l'Association.

Les organes de l'A. I. E. M. sont le Comité central de La Haye et les comités nationaux des différents pays.

Ce n'est que le 14 février 1924 que le Comité national suisse de l'A. I. E. M. s'est organisé.

Parmi les membres du Comité nous relevons les noms de Mlle R. Jentzer, MM. Ern. Bovet, Ed. Claparède, Em. Duvillard, P. Golay, J.-H. Graz, M. Hochstætter, A. Malche, H. Reverdin, J. Savary, M. Veillard, J. Wagner, F. Zollinger. — Le bureau est formé de MM. P. Meyhoffer, président de la Section Suisse de l'A. I. E. M., Ad. Ferrière et P. Bovet, respectivement président et vice-président du III<sup>e</sup> C. I. E. M.

Le premier objet qui s'impose à l'activité de la Section suisse est l'établissement d'une documentation aussi complète que possible sur différents domaines touchant à l'Education morale. Cette centralisation de renseignements sur les œuvres et associations visant à l'Education morale permettrait à ces activités de se mieux connaître les unes les autres, partant de collaborer et d'éviter les doubles emplois, et d'acquérir plus de force par la cohésion ainsi réalisée. La Section suisse servira aussi de lien entre le Comité de La Haye et les spécialistes suisses des différentes branches de l'Education morale en vue d'un échange de renseignements entre eux et l'étranger.

Pour entreprendre son activité d'une manière pratique, le Comité de l'A. I. E. M. a décidé la création de différentes commissions chargées chacune de la recherche de la documentation sur un sujet précis.

Les sujets suivants seront étudiés :

L'enseignement de l'histoire ; Enseignement moral à l'Ecole ; Autonomie des Ecoliers et Association d'enfants ; Education et Instruction sexuelle ; Coéducation ; Mouvements de la Jeunesse (Croix-Rouge des jeunes, Eclaireurs, etc.) ; Antialcoolisme ; Protection de la Jeunesse ; Parents et Enfants ; Cinéma pour les jeunes.

Chaque commission comprendra un secrétaire pour la Suisse latine et un pour la Suisse allemande. Plusieurs commissions sont déjà constituées.

Les demandes de renseignements, d'adhésions à l'A. I. E. M. doivent être adressées au Secrétariat de l'A. I. E. M. à l'Institut J. J. Rousseau, 4, rue Ch. Bonnet, Genève.

### LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

*L'Echo sténographique* de mars 1924 publie sous la signature de M. Camille Dudan, directeur des écoles d'Orbe, le récit d'une visite aux classes primaires de Colombier, où la sténographie Aimé Paris est enseignée depuis deux ans à tous les élèves de six à quatorze ans. L'initiative de cette expérience est due à M. Ch.-Ad. Barbier, inspecteur.

« Avec générosité il a donné lui-même son temps, et, à raison d'une demi-heure seulement par semaine et par classe, il a réussi à obtenir un brillant résultat. Et il faut le voir à l'œuvre : il réalise un ancien rêve, il est heureux, vif, pétillant, entraînant, très gai ; les élèves le comprennent et l'adorent et la sténographie s'implante et progresse. Les petits possèdent la sténographie élémentaire et les grands la sténographie commerciale. L'une et l'autre sont assimilées et utilisables, les élèves lisent facilement, écrivent rapidement sous dictée et se relisent fort bien. »

Cet enseignement nouveau n'a pas surchargé le programme. Il faut l'attribuer à l'entrain avec lequel il a été donné et reçu. Cette atmosphère de joie a servi de stimulant, a amené un élément nouveau d'intérêt. L'esprit des élèves s'est éveillé ; il est devenu plus vif. Tout l'enseignement en a retiré un bénéfice indéniable.

« Et l'orthographe ? A-t-elle été gênée par la sténographie phonétique ? Avez-vous remarqué des fautes d'un genre nouveau dû à son influence ? — A ma surprise, je l'avoue, partout on m'a répondu : Non. — Il se trouve que les enfants, même les plus jeunes, distinguent parfaitement les deux écritures et ne les confondent jamais. Si la sténographie s'accorde fort bien avec la lecture phonétique, elle ne gêne en rien l'acquisition de l'orthographe. Cette écriture que les petits aiment comme un dessin, et qui leur permet de lire et d'écrire, de s'exprimer plus tôt, leur sert de transition heureuse à l'autre écriture. Et ils n'en aiment pas moins l'écriture ordinaire. Au contraire, formés par la sténographie, ils font plus attention aux sons, ils les remarquent tous, et leur prononciation, leur lecture et par suite leur écriture est plus précise, plus nette, meilleure. Une maîtresse m'assure qu'une espèce de faute a même disparu : les croisements de lettres dans la même syllabe : *cra* par exemple, au lieu de *car*. Elle l'attribue à la sténographie. Ailleurs un essai de dicter les poésies en sténographie a donné de bons résultats. Les élèves estiment les apprendre plus vite. L'une dit : « Je les apprends beaucoup plus vite, car je dois m'appliquer bien plus pour trouver les mots, » et elle ajoute : « J'aime lire et écrire en sténo ; c'est comme si l'on cherchait des charades, mais instructives. » — « La sténo est une bonne leçon, elle nous développe l'esprit et nous demande de réfléchir. Elle nous rend lestes ».

A ma question sur l'orthographe, un maître d'une classe de grands me répond en me soumettant un texte français assez difficile qu'il a dicté à ses élèves :

« Je ne suis jamais arrivé encore à un aussi bon résultat. La sténographie doit y être pour quelque chose. » Je regarde M. Barbier, qui sourit. Il y a longtemps qu'il est persuadé que le remède à la crise orthographique, c'est la sténographie.

L'emploi de la sténographie au début d'un enseignement de langue étrangère a été quelquefois préconisé pour éviter les confusions qui se produisent quand une même lettre se prononce différemment dans deux langues : ex. *v* en allemand et en français, *u* en italien et en français, etc. Un des protagonistes de la méthode directe, le prof. Findlay, de Manchester, la recommandait dernièrement pour les débuts de l'esperanto en Angleterre. Mais à l'école primaire même, il convient de rappeler ici les expériences très frappantes faites, des années durant, à l'École Ferrer de Lausanne. Si dans sa notice le D<sup>r</sup> Wintsch paraît les considérer comme manquées, d'autres n'étaient pas du même avis et il vaut la peine de lire ce qu'a écrit sur ce sujet dans l'*Intermédiaire des Educateurs* (1913, N<sup>o</sup> 7) M. Th. Matthey. (Voir aussi dans le numéro suivant les remarques très judicieuses de M. Ferrière.) Nous félicitons Colombier d'avoir repris l'expérience.

## PARTIE PRATIQUE

### UN ESSAI D'APPLICATION DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE<sup>1</sup> (suite).

**Programme.** — Etude intuitive et méthodique des cinq premières centaines.

Cette étude a été préparée et amorcée par les exercices de calcul faits au cours des semaines précédentes : boîte de craie, paquets de graines, fleurons de la dent-de-lion, longueurs en décimètres et centimètres, etc. Il s'agit de reprendre maintenant, en corrélation avec les dizaines, la composition de chaque centaine. On y associera toutes les opérations et exercices nécessaires pour assurer une bonne compréhension de cet important sujet de l'arithmétique et pour préparer une acquisition aussi complète et automatique que possible des notions qu'il comporte. Une semaine entière consacrée principalement, sinon exclusivement, à cette étude n'est pas trop longue et les activités que nous pouvons y rattacher directement sont suffisamment variées pour éviter toute monotonie et toute lassitude.

**Occasion et aperception.** — Comme je l'ai déjà indiqué ci-dessus, ce sont les exercices faits durant les trois premières semaines avec la boîte de craie, le prix des paquets de graines, les paquets d'étiquettes de jardinier, l'achat des plants de fleurs, le franc et le centime, le mètre et le centimètre. Ces deux derniers constitueront la base intuitive pour l'étude de la première centaine. Pour les suivantes, il ne sera point trop malaisé de trouver des occasions et des objets. Il n'est pas sans importance, en effet, que l'image soit associée autant que possible à la notion nouvelle, pour éclairer celle-ci et pour la fixer plus aisément sur la plaque, plus ou moins sensible, du souvenir, jusqu'à ce que le nombre soit devenu lui-même une entité concrète indépendante de toute donnée

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 21 avril, 5 mai, 16 juin, 11 août 1923, 12 et 26 janvier 1924.

accessoire. Mais à vouloir multiplier ces images, en parlant successivement de francs, de grammes, de litres, de kilos, de personnes, de gerbes, de jours, d'œufs, d'arbres, de bouteilles, de têtes de bétail, etc., ne court-on pas le risque d'affaiblir la netteté de l'image par la superposition et l'enchevêtrement de traits disparates et sans beaucoup d'harmonie entre eux ?... Pourquoi ne choisirions-nous pas l'une ou l'autre de ces données pour entreprendre l'étude de chaque centaine, quitte à les associer ensuite, toutes, dans les exercices de récapitulation et d'application, ainsi que le font nos manuels officiels ?... Les grouper dès le début, c'est, le plus souvent, vouloir établir l'intuition sur des mots, très peu représentatifs de l'idée, et qui ne sauraient remplacer les objets.

Je propose donc :

1<sup>re</sup> centaine : le mètre et le centimètre.

2<sup>e</sup> centaine : étiquettes, échelas, plants de légumes.

3<sup>e</sup> centaine : clous, vis, boulons, etc.

4<sup>e</sup> centaine : la farine, le pain : les fournées.

5<sup>e</sup> centaine : le papier, la rame.

L'unité dans le travail de cette semaine étant fournie par le calcul, il est bon d'apporter chaque jour quelque élément nouveau dans les objets et dans les idées. On y trouvera double avantage. L'attention de l'enfant n'étant plus sollicitée et fatiguée par le changement continu des données concrètes, pourra d'autant mieux se consacrer aux opérations du calcul lui-même. D'autre part, on pourra introduire chaque jour un petit sujet spécial de leçons de choses qui maintiendra l'intérêt éveillé et évitera que cette semaine consacrée au calcul ne devienne un casse-tête pour le maître comme pour les élèves. C'est, d'ailleurs, le seul moyen de donner une place à toutes les activités utiles et d'empêcher que le travail ne soit plus qu'une sarabande de nombres et de chiffres. Il faut de la variété dans l'unité. Quant au choix proposé ci-dessus, il n'est nullement intangible ; d'autres sujets pourraient convenir tout aussi bien. Cependant ce choix a été raisonné et envisagé en fonction de l'ensemble du programme de première année.

Chacun de ces sujets donnera lieu à une petite leçon intuitive avec observations collectives et individuelles et vocabulaire rédigé sous forme de petite composition.

**Grammaire et orthographe.** — L'étude de la centaine offre la meilleure occasion possible d'entreprendre, en grammaire, celle des adjectifs numériques. Dans le *Cours de langue*, il est vrai, cette leçon n'est donnée que tout à la fin, en troisième année seulement (leçon 54). Cela veut-il dire qu'il faille attendre jusque-là pour traiter ce sujet et donner les règles orthographiques de ces mots qui sont d'un emploi si fréquent ? Evidemment non !

Au degré inférieur, nos écoliers ont appris, parallèlement, à écrire les mots et les nombres qui expriment des quantités. Il y a, sans doute, quelques lacunes dans la possession de ces notions élémentaires ; c'est pourquoi le moment d'en faire la révision en les complétant et en les coordonnant ne saurait être mieux choisi. Collectivement d'abord, puis individuellement, les élèves dresseront la liste des nombres de un à trente, puis de cent un à cent quarante et au delà, à volonté.

Un deuxième exercice portera sur les centaines entières, puis les centaines suivies de dizaines et d'unités : deux cent trente et un ; trois cent quarante-deux, etc. Les enfants y apprendront, par l'usage, les trois cas de l'orthographe grammaticale se rapportant aux adjectifs numéraux : le seul cas d'accord au pluriel, la place du trait-d'union entre les dizaines et les unités seulement et l'expression particulière vingt et un ; trente et un, etc. — Quatre-vingts et quatre-vingt-un, etc., seront laissés de côté pour le moment.

Cette leçon peut fournir quelques exercices individuels très simples et très utiles pour conduire à la connaissance automatique. Par exemple, et suivant les fautes commises, on donnera à l'un tous les nombres terminés par quatre ; à un autre, cent seize, deux cent seize, etc. On se servira même de ces exercices comme remèdes à certains défauts de prononciation : « tréze » ; « dize-huite », etc.

2. — *Cent*, employé comme *nom commun*, demandera aussi une leçon spéciale avec emploi du *complément du nom* ; un cent de fagots ; deux cents de briques, etc. En corrélation, la *centaine*, avec répétition des dizaines : la vingtaine, la trentaine, etc.

3. — Enfin, un exercice collectif, auquel chaque élève participera à tour de rôle, permettra de faire connaissance avec les *adjectifs numéraux ordinaires* sans qu'il soit nécessaire d'ailleurs d'imposer la connaissance de ce terme. Cependant, j'ai fait la remarque que les débutants s'intéressent vivement à ces exercices grammaticaux composés par leur propre collaboration, et que la plupart retiennent fort bien ces termes qui paraissent rébarbatifs de prime abord.

Le vocabulaire de F.-L. Pasche les donnait déjà pour le degré inférieur ; par conséquent leur inscription au programme grammatical de la première année du degré intermédiaire n'est nullement prématurée. Il est à remarquer que les exercices, très simples, donnés dans le *Cours de langue*, leçon 54, conviennent beaucoup mieux au développement d'écoliers de 9 ans que nombre de leçons prévues pour la première année et des exercices comme *L'étang de Givrins* par exemple. Mais nous ne prendrons pas comme introduction le sujet proposé *Le Léman*, qui sortirait complètement du programme de la semaine. Tandis que les quatre exercices 510 à 513 s'adaptent fort bien à ce programme et suffisent pour compléter les exercices composés en collaboration avec la classe.

Comme lecture, un récit : *La mère institutrice*, par exemple, pour encourager les enfants à observer ce qu'ils peuvent compter en dehors de l'école.

**Exercices de calcul.** — Cela m'entraînerait trop loin de développer chaque fois les applications de calcul dépendant du sujet principal. Il suffit de noter que ces exercices seront préparés par des observations individuelles et qu'ils porteront sur les quatre opérations. Le guide du maître pour l'enseignement du calcul oral donne des séries sur l'addition et la soustraction qui pourront être utilisées en modifiant certaines données et en simplifiant ou supprimant ceux qui sont manifestement trop difficiles pour des bambins de 9 ans, comme « 468-271 » et d'autres.

Dans le livre de l'élève nous trouvons : addition et soustraction, 2<sup>e</sup> centaine, p. 7, précisément des exercices avec des clous comme données concrètes. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> centaine, p. 8 et 9. Problèmes 21 à 40. Multiplication 101 à 104. Divi-

sion : les numéros 87 à 97 allant le plus souvent au delà de 500, il y a lieu de composer des exercices spéciaux dans les limites de 100 à 500.

Récapitulation abstraite : 100 : 20... : 30... : 40..., etc. idem avec 200, 300, 400, en indiquant chaque fois les restes.

**Dessin.** — Nombreux exercices de lignes brisées au tableau noir avec tronçons de 1 dm. ; reproduction des figures que l'on peut obtenir avec le *mètre pliant*. Idem avec tronçons de 1 ddm. Dessins libres : clous et vis, d'après nature.

**Travaux manuels.** — Préparation d'étiquettes en bois, de tuteurs pour géraniums. Paquetage de plants par 50 et 100. Clouage de caissettes. Rame de papier miniature en pliant 9 fois une grande feuille ; but : billets pour votations ou jeux divers.

PAUL HENCHOZ.

## PARTIE NARRATIVE

### LES VOISINS <sup>1</sup>

Ils sont couchés l'un à côté de l'autre dans le lazaret de la Croix-Rouge russe. Ils sont voisins, les visages tournés l'un vers l'autre.

Ils se taisent. Leur rage, leur haine mutuelle ne sont pas encore éteintes. L'un, le nez bosselé, est noir comme un tronc d'arbre calciné. Ses yeux étincellent. L'autre aux cheveux blonds, est un habitant de la chaîne du Rhodope. Il regarde le Turc et ne peut pas comprendre comment on a pu ramasser sur le champ de bataille et l'amener ici. Lui, fils d'un père qu'on avait fait mourir de faim dans une prison turque et d'une mère assassinée, ne connaissait pas la pitié pour de telles gens, pas même, quand, levant les mains d'un air suppliant, ils imploraient le pardon. Non : la baïonnette dans la poitrine ! Le temps de lever les bras et les corps tombaient en arrière et l'acier tranchant cherchait une nouvelle victime. Comment aurait-il pu en être autrement ? Quand sa mère, à genoux, demandait grâce, des individus comme son voisin ne l'avaient-ils pas traînée par les cheveux, riant de ses transes mortelles avant de lui trancher la tête d'un coup de yatagan ? Ils auront beau crier « Teslini », c'est-à-dire « grâce ! », jamais ! Et comment des médecins russes peuvent-ils panser les blessures d'un Turc ? La sœur de la Croix-Rouge passe doucement sa main sur la tête de « l'impur » et le console. Elle vient la nuit pour lui donner à boire. Plus d'une fois déjà, le fils des montagnes a été pris de l'envie de quitter son lit et d'étrangler le Turc.

La sœur lui donne à manger, car il ne peut le faire seul, ses deux mains ayant été brisées dans une bataille. Elle lui apporte du thé et quelques biscuits. Comme ensuite elle vient vers son lit à lui, le Bulgare la repousse : « Va,

<sup>1</sup> Pour commémorer l'entrée de notre pays dans la Société des Nations, j'ai lu, l'année dernière, ce récit aux élèves de l'École normale de Lausanne. Plusieurs collègues m'avaient demandé de le publier. L'approche du 16 mai m'a fait penser à cette idée, et tout naturellement j'ai songé à l'*Educateur*, dans l'espoir que de nombreux collègues pourraient profiter de ce récit pour une causerie intéressante sur la Société des Nations.

EUG. FREY.

donne cela au chien turc ! Je ne veux rien. Vous autres Russes vous les aimez autant que nous. »

La sœur ne comprend que très peu la langue bulgare. Elle regarde le blessé avec étonnement. Alors celui-ci, en indiquant le Turc, d'un geste rapide passe un doigt sur le cou. Voilà ce qu'on devrait lui faire au lieu de lui donner à boire et à manger et de le caresser.

Le Turc répliqua quelques paroles. Le Bulgare savait le turc ; mais il ne fit que cracher et se détourna. Alors son voisin se tut ; il le regardait avec effroi chaque fois que le Bulgare lui lançait un regard.

La nuit, lorsque son voisin se dressa brusquement dans son lit, le Turc poussa un cri. La veilleuse était allumée. Le Bulgare regarda ses yeux brûlants et ses moustaches noires tremblant au-dessus des lèvres pâles.

« Nous sommes tous deux malheureux. Puisse Allah avoir pitié de nous ! » Est-ce que vraiment le Turc avait prononcé ces paroles ? Il continua : « J'ai laissé à la maison des enfants qui me pleurent maintenant. Probablement que tu n'as personne à la maison. Si je meurs que deviendront mes enfants ? Ils seront plus à plaindre que les oiseaux dont le nid a été détruit. »

« Les tiens n'ont pas pensé à cela lorsqu'ils ont assassiné ma mère. » L'autre : « Il y a partout des individus mauvais à côté de braves gens. Chez nous, j'étais boulanger et ce métier me suffisait pour me nourrir, moi et les miens. Je vendais mon pain à tout le monde sans demander s'il allait à la mosquée ou à l'église. »

Le Bulgare eut l'impression d'avoir reçu un coup au cœur. Il se tourna sans mot dire. Il y a partout de mauvaises gens ! Et où donc étaient les personnes braves et honnêtes lorsque les congénères de son voisin massacrèrent les jeunes filles ?

Le matin, les douleurs faisaient gémir le Turc. Le médecin, faisant sa tournée s'arrêta d'abord au lit du Bulgare. « Va premièrement chez le Turc, lui dit celui-ci, il a beaucoup souffert la nuit passée ». La sœur apporte le déjeuner. « Donne le thé d'abord à ce chien », grommela le Bulgare, pendant toute la nuit, il a souffert de la soif. » — « Tu aurais dû m'appeler. » — « A quoi bon ? » — « Je lui aurais apporté à boire. »

« On l'a fait sans toi. » Il avait honte d'avouer qu'il s'était levé plusieurs fois pendant la nuit pour donner à boire à son ennemi, à qui une forte fièvre causait une soif brûlante. Il avait honte, car dans son cœur s'éveillait le souvenir de tous les torts qu'il avait subis. Il se souvenait des mélodées mélancoliques du Rhodope ; il pensait à la vie libre que les Bulgares menaient jadis, avant l'arrivée des hordes asiatiques, avant que les Turcs les chassent dans les montagnes rocheuses. Qui sait si son voisin de lit au nez recourbé, n'avait pas, à son tour, dépouillé un de ses compatriotes de son lopin de terre ?

Le Bulgare sentait le sang lui monter à la tête.

« D'où viens-tu ? » crie-t-il au Turc. — « Moi ? de Haleb. » — « Je n'ai jamais entendu parler de cette ville. Est-ce loin des monts du Rhodope ? » — « De quel Rhodope ? » — « Mais, de nos montagnes ! »

« Chez nous, il n'y en a pas. Chez nous, c'est le pays du soleil flamboyant.

C'est loin, très loin, en Asie. Nous avons traversé deux mers. Chez nous, le ciel est bleu et le sable brille comme de l'or. J'habite au bord d'un cours d'eau. Trois palmiers donnent de l'ombre à ma maison. Les enfants jouent sur le toit. J'ai deux enfants... »

« Des filles ? »

« L'aîné est une fille, le second un garçon. Ah ! qu'il est encore bête ! Les deux s'efforcent de happer l'ombre des feuilles des palmiers sur le toit et font la chasse aux lézards verts aux yeux rouges. Mon grand four se trouve en plein air. Des lys blancs poussent dans un petit jardin. Le soir, ils dégagent un parfum exquis, comme au paradis ! Ah ! qu'il fait beau chez nous ! »

« Chez nous aussi il faisait beau. Mais les tiens sont venus et ont tout volé aux paysans bulgares. »

« Allah les jugera. Il n'est permis à personne de dérober les champs et les jardins. »

« Nous avons souffert pendant 500 ans. Maintenant le jugement de Dieu s'est abattu sur vous. »

« Notre vie est pareille à l'ombre d'un nuage qui passe. A peine est-elle là que la voici déjà terminée ! » Il ferma les yeux afin de cacher les larmes qui allaient jaillir.

« As-tu jamais pensé aux enfants qui ont été tués par tes frères ? » reprit le Bulgare. « Mes frères travaillent et souffrent tout comme moi. Nous vivons comme l'herbe sous le sabot des bœufs. Nous nous blottissons contre la terre et attendons. Peut-être les lourds sabots ne nous écraseront-ils pas ? Crois-tu que je sois parti avec plaisir pour la guerre ? Mon four va tomber en ruine pendant mon absence. Ma femme est malade ; elle sera hors d'état d'allumer le feu. Je faisais 200 pains par jour. Qui va procurer la nourriture à mes enfants ?... Nous autres, simples gens du peuple, nous nous accorderions toujours. Si c'était à nous de décider, il n'y aurait jamais de guerre... »

Des gens simples ! Mais c'étaient précisément de ces gens simples qui, des plaines, avaient pénétré dans les montagnes du Rhodope et pillé les villages.

Le Bulgare blessé regarda le Turc en se disant : « Il parle bien ! Lui aussi a un joug à supporter, tout comme nous. Et pourtant, ce n'est pas la même chose ! Lui se rend à la mosquée, écoute ce que dit un vieux prophète ou un jeune prêtre et en sort fanatisé comme une bête sauvage ! » Il se tait, il lui répugne de regarder son voisin. Un ennemi restera toujours un ennemi ! Involontairement, il se mit à rire. « Le garçon turc qui cherche à attraper l'ombre des feuilles du palmier ! Et mon petit Janko ? Quand, par les journées ensoleillées, le vent secouait les vieux platanes plantés au bord du chemin, on avait l'impression de lièvres d'or se glissant rapidement sur la terre. Et Janko essayait de les saisir avec ses petites mains. Mais ils lui échappaient et glissaient furtivement sur ses mains ; cela le mettait en colère et il commençait à pleurer... »

« J'ai aussi des enfants », dit-il tout à coup au Turc. — « Eh bien ? dit celui-ci en souriant. — Janko, lui, compte trois ans. L'aîné et le cadet sont des fillettes. Heureusement que je ne suis que blessé légèrement. Il n'y a pas de fracture. La blessure se cicatrisera vite et dès que la guerre sera terminée, je retournerai auprès des miens. J'ai entendu dire que chacun des nôtres recevra un lopin de

terre fertile près d'Andrinople. Mon petit garçon ne manquera pas du nécessaire, comme c'était mon cas ; il ne manquera pas de pain. Réjouis-toi, Janko, tu verras des temps meilleurs ».

La nuit suivante, la sœur traversa la salle. Dans le silence profond, elle entendait la respiration des malades. Quelques-uns gémissaient, d'autres déliraient dans leur fièvre. Elle fit boire celui-ci, donna un calmant à celui-là. Tout à coup, elle fut saisie d'une frayeur mortelle. Elle venait d'apercevoir le Bulgare, debout devant le lit du Turc, penché sur celui-ci : elle savait combien de haine et de rage était renfermée dans l'âme du Bulgare. Grand Dieu ! pourvu qu'il ne lui fit pas de mal ! Il n'y a pas si longtemps qu'il avait déclaré qu'il vaudrait mieux étrangler le Turc plutôt que le traiter avec douceur.. Pauvre Bulgare ! A quoi peut-on s'attendre de la part d'un homme dont la mère fut assassinée et dont le père mourut de faim dans une prison.

Elle se dirigea rapidement vers le Turc, puis s'arrêta soudain, interdite. Aucun des deux hommes ne l'avait aperçue. Le Turc pleurait, le Bulgare lui parlait doucement. La sœur ne pouvait pas comprendre ce qu'il disait, mais du son de sa voix, elle concluait qu'il calmait et consolait son voisin. Il lui donna à boire, s'assit sur le bord de son lit et lui chuchota à l'oreille. « Petko ! » appela la sœur. Le Bulgare se retourne. « Qu'a-t-il ? » demande-t-elle.

« Il a fait un mauvais rêve, rêvant qu'il était mort. Depuis longtemps les trois palmiers devant sa maison avaient plu au cadî. Tu sais, les palmiers dont son garçon s'efforçait en vain de saisir l'ombre. Le cadî arriva et chassa la femme et les enfants de la maison. La femme se jeta à ses pieds, entoura ses genoux et se lamentait : « Où donc dois-je aller avec mes pauvres orphelins ? » Mais le juge la repoussa du pied en disant : « Allah les protégera, c'est son affaire ! » La sœur s'assit sur l'autre bord du lit, en face du Bulgare. Avec quelle amabilité ce dernier parlait maintenant au Turc ! Et que ce dernier était heureux d'entendre ces bonnes paroles ! Après quelques instants, il se mit à sourire, les paupières se fermèrent sur les yeux brûlants ; il s'était endormi. La sœur lui toucha le front, brûlant de fièvre. « Va dormir, insista le Bulgare, tu es fatiguée. Je veillerai auprès de lui jusqu'au matin ». Et comme s'il eût voulu s'excuser, il ajouta : « C'est un impur... mais il a un garçon qui est tout aussi bête que mon Janko. Le sien cherche à saisir l'ombre des feuilles des palmiers, le mien court après les lièvres d'or. Quand les deux auront grandi... les pères se sont battus, mais eux connaîtront des temps meilleurs. Chacun d'eux cultivera son propre lopin de terre... » Il eut un sourire.

« Qu'est-ce qui te fait sourire ? » demanda la sœur.

« Voilà. Il viendra un temps, où le Turc sera le frère du Bulgare, et un bon voisin. Nous prendrons ce qui nous appartient et eux retourneront à leurs biens. Sais-tu ce qu'il m'a dit : « Nous sommes tous deux malheureux, mais tous deux sous la protection d'Allah ». Et puis : « Nous autres, gens simples, nous finirions toujours par nous arranger. Si c'était à nous à décider, il n'y aurait jamais de guerre ! »

NIEMIROWICZ-DANCZENKO.

Traduction de la *Züricher Post*, du 6 juin 1913.

## LES LIVRES

D. et C. DELCOUR. **Cours pratique d'orthographe usuelle.** (*Anomalies, bizarreries, curiosités, difficultés, particularités, subtilités de la langue française*). 101 pages, 4 fr. 50 français. C. Delcour, 77. Avenue de la République, Paris.

Remarquons : 1° qu'il ne s'agit ici que de l'orthographe d'usage ; 2° que le mot *cours* est peut-être un peu gros ; 3° que certaines « difficultés » ne sont guère que des jeux de mots et qu'on aurait pu en décharger l'ouvrage ; ex. : *bon thé* et *bonté* ; *silence* et *six lances* ; les *éléphants* et les *élèves en*, etc., etc. ; 4° mais que ce livre peut être très utile par ses nombreux exercices : a) sur les homonymes ; b) sur les mots de même famille, mais à orthographe différente : *honneur* et *honorable*, *imbécile* et *imbécillité*, etc. ; c) sur le début et la fin des mots, etc.

ALB. C.

TOBIE JONCKHEERE. **Quelques problèmes pédagogiques**, 11 pages, 1 fr. 25. Bruxelles, Lamertin.

Sujets traités très brièvement, avec une rigueur toute scientifique et une grande clarté : 1. L'école unique ; 2. L'évolution intellectuelle chez les filles et les garçons ; 3. L'éducation sexuelle.

HENRI COUPIN. **Lectures scientifiques sur la physique** 1 vol. de 368 pages, 57 illustrations. Paris, Armand Colin, 6 fr. français.

C'est une belle anthologie scientifique qui vient tempérer fort à propos la sécheresse des traités de physique. Il ne s'agit donc pas de remplacer le « cours », mais de le compléter. Ces lectures sont empruntées à des savants notoires, ou à des écrivains de valeur ; elles se recommandent soit par leur intérêt historique, soit par leur clarté, soit par leur pittoresque ou leur originalité.

Cet ouvrage est destiné à rendre aux maîtres de précieux services ; il devrait trouver place aussi dans les bibliothèques scolaires, qui doivent devenir pour les élèves un centre de documentation.

ALB. C.

**L'appel de l'éducation.** Revue psycho-pédagogique, organe international du mouvement Montessori. Rédactrice en chef : Dr MARIA MONTESSORI. Rédacteurs aux Etats-Unis, au Brésil, en Bulgarie, en Chine, en Belgique, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Roumanie, en Grèce, en Espagne, et en Suisse. La revue paraîtra par fascicules trimestriels de 50 pages environ. Les principaux articles seront publiés en français et en anglais.

Abonnements : R. van Mill, Willemsparkweg 151, Amsterdam. — Mlle Louise Briod, Do Néva, Chailly sur Lausanne, enverra un numéro spécimen aux personnes qui le lui demanderont.

ED. PLATZHOFF-LEJEUNE (d'après Hardmeyer et Ællen). **Locarno et ses vallées**, 2<sup>e</sup> édition. 25 dessins, 41 planches, 4 cartes ; 3 fr. 50. Orell Füssli, Zurich.

C'est un excellent guide et qui vient à son heure, au lendemain de l'ouverture de la ligne des Centovalli. On y trouve non seulement tout ce qu'on attend d'un guide (histoire, promenades et courses, monuments historiques, œuvres d'art, altitudes et distances), mais encore de merveilleuses illustrations qui rendront de grands services à l'école.

ALB. C.

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

---

## LA CONDUITE DU RUCHER

*Calendrier de l'apiculteur*

PAR ED. BERTRAND

13<sup>e</sup> édition revue et corrigée par J. Crépieux-Jamin.

Un vol. in-16 broché, avec portrait, 3 planches et 98 figures. Fr. 5.—

Désirant mettre ses instructions à la portée des personnes qui ont peu de loisir à consacrer à la lecture, l'auteur s'est borné au côté pratique de l'apiculture ; il enseigne en termes très clairs la manière de tirer agrément et profit des abeilles. Ayant conduit pendant des années jusqu'à quatre ruchers, c'est en parfaite connaissance de cause qu'il donne la préférence aux ruches qu'il recommande.

---

## GUIDE PRATIQUE DE SYLVICULTURE

PAR LE D<sup>r</sup> F. FANKHAUSER

*3<sup>e</sup> édition française par M. PETITMERMET*

Un vol. in-8° relié plein toile, contenant 124 figures et  
1 planche en couleurs . . . . . Fr. 10.—

Ce volume sera très utile à tous ceux qui ont affaire à la forêt : forestiers, agriculteurs, propriétaires, instituteurs de nos communes rurales, marchands de bois, etc. Ils trouveront dans ces 300 pages tous les renseignements et directions qu'il faut posséder pour gérer rationnellement les forêts.

---

## TRAITÉ PRATIQUE DU SOL ET DES ENGRAIS

*Les engrais en horticulture et en arboriculture*

2<sup>e</sup> édition,

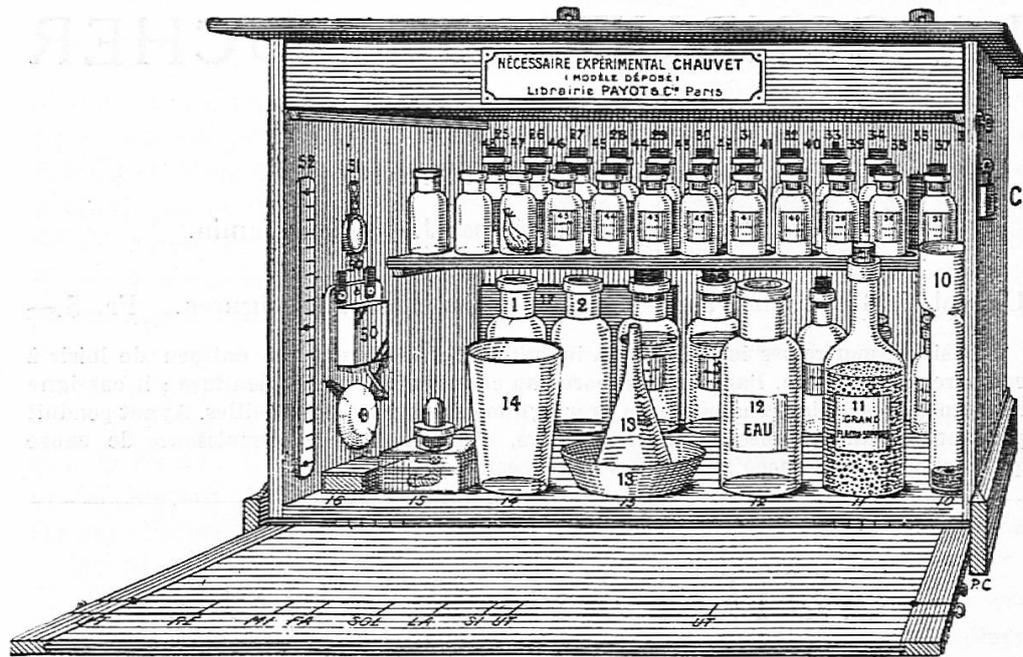
PAR E. CHUARD, C. DUSSERRE, P. CHAVAN

Un vol. in-16 cartonné. . . . . Fr. 4.—

Cet ouvrage est divisé en deux parties principales: 1<sup>o</sup>) Le sol arable: connaissance du sol, sa composition, ses éléments physiques et chimiques, puis les rapports de la plante avec lui. 2<sup>o</sup>) Les engrais: étude des engrais naturels et commerciaux, leurs emplois et leurs applications aux diverses cultures.

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne



Une nouvelle édition du

## Nécessaire expérimental Chauvet

145 objets et produits renfermés dans une caisse-armoire solide Fr. 100.—

L'enseignement expérimental des sciences physiques et naturelles doit être entièrement basé sur l'observation et l'expérimentation, et pour cela aux livres doit s'ajouter le matériel nécessaire aux démonstrations. Le nécessaire expérimental Chauvet est de beaucoup supérieur à ce qui a été fait jusqu'à ce jour. C'est une merveille de savoir, de patience, de recherches et d'adaptation aux besoins des écoles. Il contient, logiquement classés, 145 objets et produits permettant d'effectuer les expériences venant à l'appui des leçons développées dans les sciences physiques et naturelles à l'école primaire.

Ce nécessaire est logé dans une petite armoire dont la porte se rabat horizontalement et constitue alors une tablette sur laquelle les expériences peuvent être faites.

Il ne renferme rien de fragile, rien d'ailleurs qui ne puisse se remplacer facilement.



# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

### ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET  
Chemin Sautter, 14  
GENÈVE

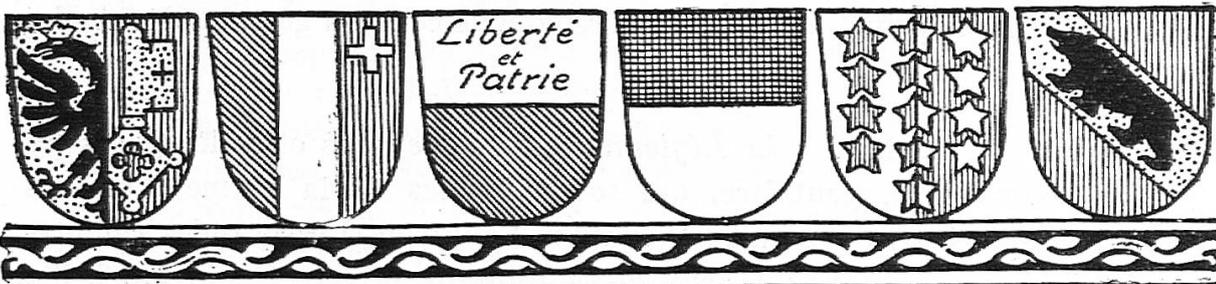
ALBERT CHESSEX  
Chemin Vinet, 3  
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.  
W ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.  
M. MARCHAND, Porrentruy

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>  
LAUSANNE | GENÈVE  
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.  
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie, Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.  
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>**  
Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

---

# LE LIVRE POUR TOUS

NOUVELLE COLLECTION POPULAIRE

**SOUS LA TERREUR**, par A. de Vigny. 1 volume in-16, broché, de 160 pages, avec illustration en couleurs sur la couverture; **95 cent.**

**LE LÉGIONNAIRE HÉROÏQUE**, par B. Vallotton, 1 volume in-16 broché, de 64 pages, avec illustration en couleurs sur la couverture. **45 cent.**

Les deux premiers volumes offerts au public romand par la *Société des Lectures Populaires* sont sortis de presse et mis en vente partout. Le premier : *Sous la Terreur*, reproduit un des plus beaux et des plus dramatiques récits d'Alfred de Vigny. Rien n'a vieilli dans ces pages superbes, auxquelles nos temps de bolchévisme prêtent d'autre part, hélas ! une troublante actualité. Le lecteur sera ému et terrifié tout ensemble en reconnaissant parmi les personnages défilant sous ses yeux des figures tragiques comme celle de Robespierre, exquise comme celle de la Jeune Captive, hautaine et fière comme celle du grand poète André Chénier.

Le second volume : *Le Légionnaire héroïque* nous offre les pages les plus émouvantes, peut-être, qui soient sorties de la plume d'un des meilleurs écrivains romands, Benjamin Vallotton. Les grandes randonnées à travers les pays d'Orient, la vie militaire sévère et pourtant belle, puis la maladie inexorable et l'ascension d'une âme héroïque qui finit par conquérir le bonheur : telle est en quelques mots cette merveilleuse histoire que personne ne lira sans un poignant intérêt.